



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU MAROC

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE RABAT

N° 25 – 2 au 9 septembre 2022

En bref

- Dialogue social : le Conseil de gouvernement adopte un décret pour la hausse du SMIG
- Le Conseil de la concurrence recommande le ciblage des aides publiques face à la hausse des prix
- MRE : 9^{ème} réunion de la commission ministérielle pour les affaires des Marocains résidant à l'étranger
- Le stock d'actions détenu par les étrangers au Maroc en hausse de 9,8 % à fin 2021
- Accord entre Chariot Energy et l'ONHYM pour l'accès au Gazoduc Maghreb-Europe
- Création d'une zone d'accélération industrielle dans la région de Fès- Meknès
- Tourisme : lancement des travaux d'une nouvelle feuille de route
- Les exportations d'agrumes ont atteint un volume record en 2021-22
- La BEI investit 15 M EUR dans le fonds d'investissement Mediterrania Capital IV

LE CHIFFRE À RETENIR

4,5 %

Selon le rapport d'exécution budgétaire et de cadrage macroéconomique triennal publié en amont du PLF 2023, la croissance de l'économie marocaine devrait atteindre 4,5 % en 2023. La reprise de l'activité serait notamment tributaire d'une hausse de la valeur ajoutée agricole de 12,9 %, avec une campagne agricole de 75 M quintaux.

Macroéconomie, commerce, finances

- **Dialogue social: le Conseil de gouvernement adopte un décret pour la hausse du SMIG**

Le Conseil de gouvernement a adopté, jeudi 1^{er} septembre, 12 projets de décrets entérinant l'accord de dialogue social conclu le 30 avril dernier entre le gouvernement, les syndicats et la CGEM. Ces nouvelles mesures portent notamment sur l'augmentation de 5 % du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), passant à 2 970 MAD par mois, effective dès ce mois de septembre. L'accord prévoit également une hausse supplémentaire du SMIG de 5 % en septembre 2023, pour atteindre 3 111 MAD/mois. Par ailleurs, un des décrets prévoit également une augmentation immédiate du salaire minimum dans le secteur public de 3 300 MAD/mois à 3 500 MAD/mois.

- **Le Conseil de la concurrence recommande le ciblage des aides publiques face à la hausse des prix**

Dans son dernier [rapport annuel](#), le Conseil de la concurrence souligne que le soutien du pouvoir d'achat reste l'une des préoccupations majeures du Gouvernement. A cet égard, il estime que « le ciblage des aides publiques et leur versement aux catégories sociales les plus fragiles s'avère plus efficace que les prix subventionnés en tant que moyen de stabilisation des prix ». Selon l'institution, la mise en place du Registre social unifié (RSU) prévue prochainement devrait ainsi permettre d'atténuer les effets négatifs de l'inflation, grâce à un meilleur ciblage des aides directes de l'Etat tout en maintenant le fonctionnement concurrentiel des marchés.

- **MRE : 9^{ème} réunion de la commission ministérielle pour les affaires des Marocains résidant à l'étranger**

La 9^{ème} réunion de la commission ministérielle pour les affaires des Marocains résidant à l'étranger et de la migration s'est tenue à Rabat mardi 30 août. A cette occasion, le chef du gouvernement Aziz Akhannouch a rappelé la nécessité de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces afin de renforcer les liens qui unissent les MRE au Royaume. Selon la commission, il s'agira notamment de renforcer l'intégration et la participation des MRE aux instances de gouvernance et aux institutions consultatives, mais également de soutenir et d'accompagner ces derniers dans leurs projets d'investissement, en particulier dans le cadre des incitations prévues par la nouvelle Charte de l'investissement. Le chef du gouvernement a également annoncé à cette occasion le lancement d'une *taskforce* chargée de ces questions. Après avoir atteint un montant record en 2021, les transferts monétaires des MRE devraient vraisemblablement atteindre un nouveau record annuel au regard des chiffres du premier semestre 2022 (58,2 Md MAD, en hausse de 7,4 % par rapport à la même période en 2021).

- **Le stock d'actions détenu par les étrangers au Maroc en hausse de 9,8 % à fin 2021**

Selon le [rapport sur l'investissement étranger en instruments financiers](#) publié par l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) au titre de l'année 2021, la valeur globale du stock d'actions détenu par les étrangers au Maroc a atteint 209 Md MAD, soit une hausse annuelle de près de 10 %. Si le rapport souligne que cette hausse est attribuable à l'appréciation des prix des actions cotées qui composent les portefeuilles des investisseurs étrangers, la part de la capitalisation détenue par ces derniers dans

la capitalisation globale a enregistré une légère baisse, passant de 32,5 % à 30,3 % du total.

Industries, services, agriculture

• Accord entre Chariot Energy et l'ONHYM pour l'accès au Gazoduc Maghreb-Europe

L'entreprise gazière britannique Chariot energy, exploitant du gisement d'Anchois au large de Larache, a annoncé avoir signé un accord avec l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) pour sécuriser l'accès au Gazoduc Maghreb-Europe. Cet accord devrait permettre à l'entreprise britannique de livrer le gaz extrait au Maroc vers le continent européen. Pour rappel, le groupe britannique avait annoncé le 20 juillet dernier avoir réestimé à la hausse les réserves gazières du site et souhaite désormais, via le GME, livrer le gaz « le plus rapidement possible » selon les termes du représentant de l'entreprise au Maroc.

• Création d'une zone d'accélération industrielle dans la région de Fès-Meknès

Le Conseil de gouvernement a approuvé le 8 septembre un projet de décret portant sur la création de la zone d'accélération industrielle de Fès-Meknès. Selon le porte-parole du Gouvernement Mustapha Baitas, ce projet sera réalisé sur une superficie globale de 397 hectares. La première tranche sera réalisée sur une superficie de 42 hectares et sera consacrée aux entreprises actives dans les industries agro-alimentaire, textile et cuir, les industries chimiques et parachimiques, automobiles,

équipements aéronautiques ou fournitures d'énergies renouvelables.

• Tourisme : lancement des travaux d'une nouvelle feuille de route

Fatim-Zahra Ammor, ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, a lancé le 30 août à Rabat les travaux de la nouvelle feuille de route du tourisme. Elaborée avec les principaux acteurs et professionnels du secteur, notamment la Confédération Nationale du Tourisme, l'Office national marocain du tourisme (ONMT) ou la Société marocaine d'ingénierie touristique (SMIT), la nouvelle feuille de route se donne pour objectif d'accueillir 26 millions de touristes à l'horizon 2030. Elle devrait s'appuyer sur trois axes: le développement des capacités de dessertes aériennes du Royaume, l'alignement de l'offre touristique à la demande nationale et internationale, et le recours aux partenariats public-privés. Ces travaux s'inscrivent dans une tendance de reprise du tourisme post pandémie. Selon l'Office des changes, les recettes voyages ont en effet augmenté de 60,8% entre juillet 2021 et juillet 2022, passant de 13 Md MAD à 36,6 Md MAD.

• Les exportations d'agrumes ont atteint un volume record en 2021-22

Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, de la pêche, du développement rural et des eaux et forêts, les exportations d'agrumes ont atteint un volume record de 766 500 tonnes durant la saison 2021-22, soit une augmentation de 40 % par rapport à la campagne précédente. Si l'ensemble des marchés de destination sont concernés par cette hausse, les exportations vers le marché américain ont triplé, tandis que celles sur le marché africain ont plus que doublé.

Bailleurs internationaux

- La BEI investit 15 M EUR dans le fonds d'investissement Mediterrania Capital IV

La Banque européenne d'investissement a annoncé un nouvel investissement financier de 15 M EUR dans la société de capital investissement Mediterrania Capital Partners (MCP), fortement présente au Maroc. Le fonds Mediterrania Capital IV, quatrième véhicule d'investissement de MCP, cible particulièrement les entreprises à fort potentiel en Afrique du Nord, et notamment au Maroc. A terme, le fonds d'investissement devrait permettre de mobiliser 350 M EUR afin de contribuer à la relance des PME. Le montant total investi par MCP au Maroc s'élève à 250 M EUR, repartis dans des projets et des secteurs variés (MedTech Group, Université privée de Marrakech, Akdital Holding...).



Indicateurs conjoncturels

		1 ^{er} trimestre 2022	2 ^e trimestre 2022
PIB, inflation, marché du travail (HCP)	Taux de croissance du PIB (g.a)	+0,3%	+0,9%
	Valeur ajoutée agricole (g.a)	-14,3%	-16,1%
	Taux d'inflation (g.a)	4%	6,3%
	Taux de chômage	12,1%	n.c
Compte extérieur (Office des changes)	Transferts MRE (Md MAD)	22,9	24,1
	Recettes voyages (Md MAD)	9,7	17,6
	Importations (Md MAD)	165,5	199,5
	Exportations (Md MAD)	100	115,1
	Balance commerciale (Md MAD)	-65,5	-84,4

Indicateurs macroéconomiques – prévisions 2022

	Taux de croissance du PIB réel	Taux d'inflation	Taux de chômage	Déficit Courant	Déficit budgétaire	Dettes du Trésor
Banque Mondiale (7/22)	1,3%	5,3%	-	5,2%	6,4%	72,1% (PIB base 2014)
FMI (4/22)	1,1%	4,4%	11,7%	6%	6,3%	76,6% (PIB base 2007)
Bank Al Maghrib (6/22)	1%	5,3%	-	4,9%	6,3%	
Haut-Commissariat au Plan (7/22)	1,3%	4,9%	-	-	5,4%	70,4% (PIB base 2014)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international